

**Bureau du 21 mai 2007**

**Décision n° B-2007-5181**

commune (s) : Chassieu

objet : **Place Franklin Roosevelt - Rue de la République - Travaux d'aménagement des espaces publics du centre - Marchés de travaux - Autorisation de signer les marchés**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics

### **Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 4 mai 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération n° 2006-3709 en date du 13 novembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le projet d'aménagement des espaces publics du centre : place Franklin Roosevelt-rue de la République à Chassieu, pour un coût global prévisionnel de 4 770 000 € avec une participation de la Commune estimée à 840 000 € et a individualisé l'autorisation de programme correspondante.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics et dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 13 avril 2007, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : travaux de voirie, l'entreprise Perrier TP, pour un montant de 592 908,10 € HT, soit 709 118,08 € TTC,
- lot n° 2 : revêtement de sol piétonnier, le groupement Gauthey-Coiro TP-SDC, pour un montant de 598 220,50 € HT, soit 715 471,71 € TTC,
- lot n° 3 : espaces verts-arrosage, le groupement Parcs et sports et Deal, pour un montant de 253 935,64 € HT, soit 303 707,02 € TTC,
- lot n° 4 : serrurerie, l'entreprise Baur, pour un montant de 82 297 € HT, soit 98 427,21 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

### **DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer les marchés concernant les travaux d'aménagement des espaces publics du centre : place Franklin Roosevelt-rue de la République à Chassieu et tous les actes contractuels y afférents avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : travaux de voirie, l'entreprise Perrier TP, pour un montant de 592 908,10 € HT, soit 709 118,08 € TTC,

- lot n° 2 : revêtement de sol piétonnier, le groupement Gauthey-Coiro TP-SDC, pour un montant de 598 220,50 € HT, soit 715 471,71 € TTC,

- lot n° 3 : espaces verts-arrosage, le groupement Parcs et sports et Deal, pour un montant de 253 935,64 € HT, soit 303 707,02 € TTC,

- lot n° 4 : serrurerie, l'entreprise Baur, pour un montant de 82 297 € HT, soit 98 427,21 € TTC.

**2° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur l'autorisation de programme individualisée pour l'opération n° 669 pour un montant total de 4 770 000 € en dépenses et 840 000 € en recettes.

**3° - Les sommes** à payer seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 231 510 et 458 1 (à créer) - fonction 824 - opération 669.

**4° - Les recettes** correspondantes seront encaissées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - compte 458 2 (à créer) - fonction 824 - opération 669.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,